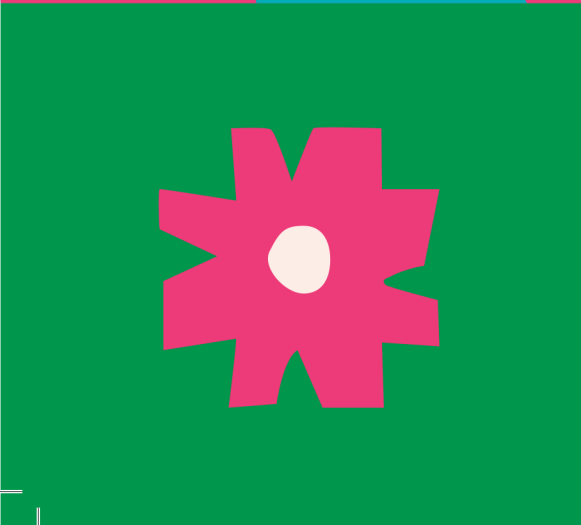
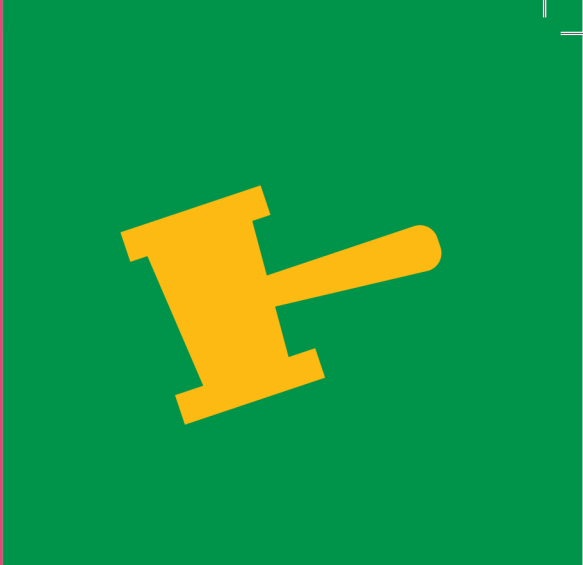


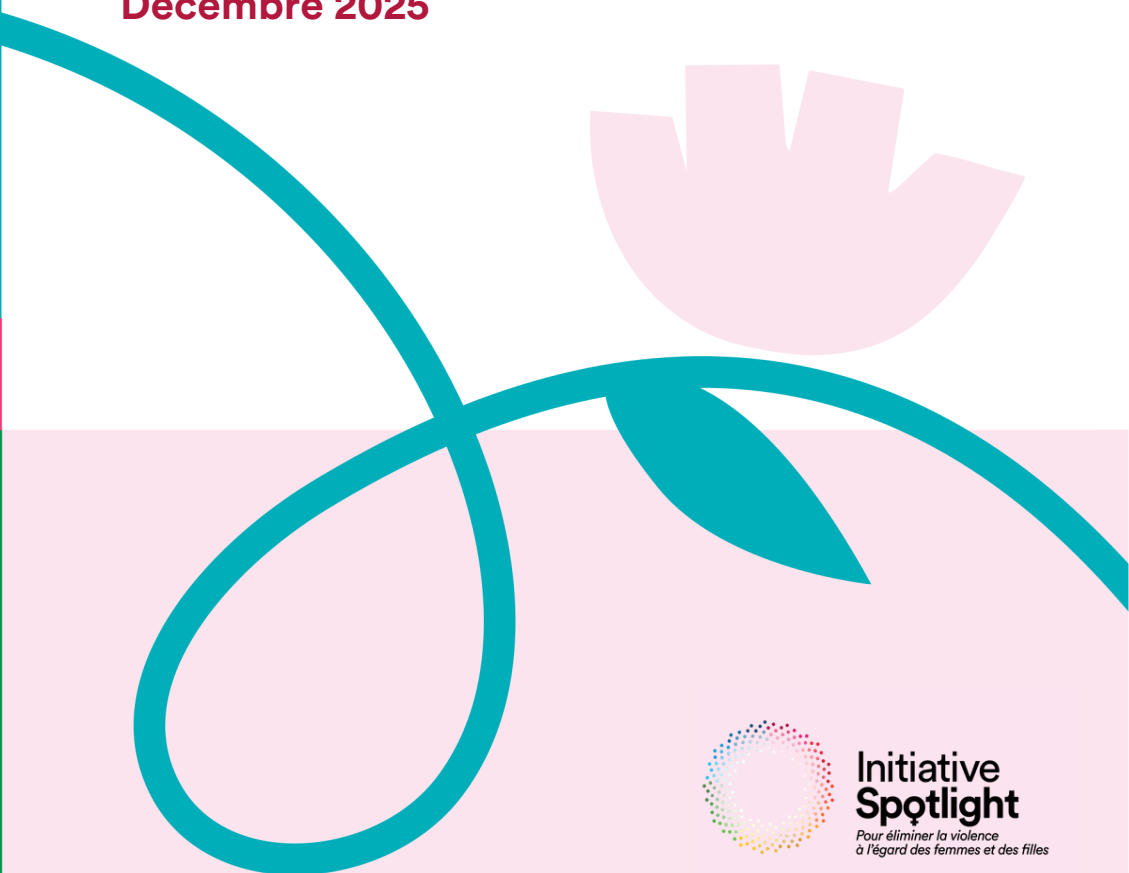


Un héritage durable

Perspectives et données issues d'investissements initiaux visant à mettre fin aux violences à l'égard des femmes et des filles.

RÉSUMÉ

Décembre 2025



**Initiative
Spotlight**
Pour éliminer la violence
à l'égard des femmes et des filles

Contexte

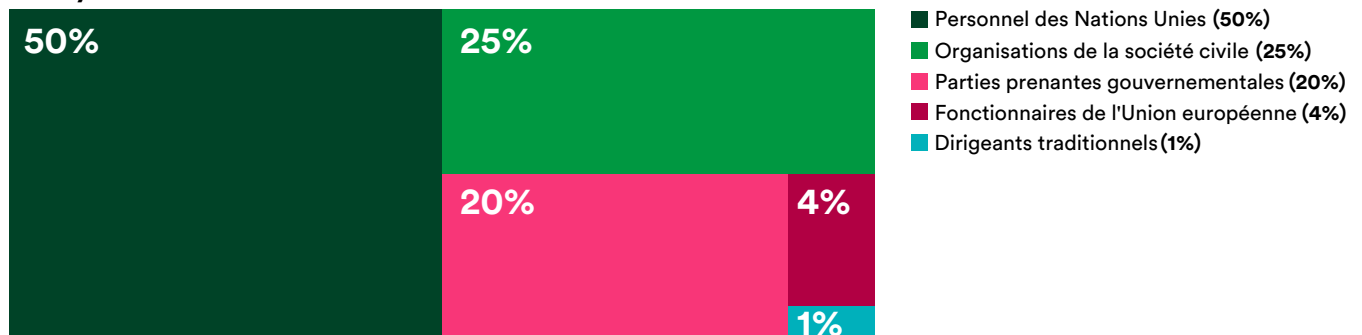
Les violences à l'égard des femmes et des filles est l'une des violations des droits humains les plus répandues dans le monde, touchant au moins une femme sur trois au cours de sa vie. Il s'agit d'une crise mondiale de santé publique qui touche des personnes de tous horizons et a des répercussions durables sur le bien-être physique, économique et psychologique des personnes survivantes. Ce type de violence limite la participation pleine et entière des femmes et des filles à la vie publique, et constitue un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

En 2017, l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Union européenne (UE) ont lancé l'Initiative Spotlight, le plus grand effort mondial ciblé visant à éliminer toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles, et à faire progresser le Programme 2030 et les ODD. Grâce à sa théorie du changement exhaustive et à son approche mobilisant l'ensemble de la société et des pouvoirs publics, l'Initiative a été conçue pour s'attaquer aux causes profondes des violences à l'égard des femmes et des filles et permettre à celles-ci, en particulier aux plus marginalisées, de vivre à l'abri de la violence. Grâce à un investissement de 500 millions d'euros entre 2017 et 2023, l'Initiative a produit des résultats considérables dans le cadre de 26 programmes nationaux, six programmes régionaux et deux programmes de subventions à la société civile en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans le Pacifique et dans les Caraïbes. Les programmes s'articulaient autour de six piliers : lois et politiques ; renforcement institutionnel ; prévention ; services essentiels de qualité ; données ; et mouvements de femmes. Au cours de sa première phase, l'Initiative a eu un impact transformateur sur la sécurité, l'autonomisation et les droits des femmes : elle a permis de doubler les taux de condamnation dans 13 pays, de renforcer 548 lois et politiques, d'offrir des services de lutte contre les violences basées sur le genre (GBV) à trois millions de femmes et de filles, et de renforcer l'influence de plus de 5 000 groupes de défense des droits des femmes. On estime que 21 millions de femmes et de filles ont été protégées des violences grâce à l'Initiative.³

Au regard du lancement de la deuxième phase de l'Initiative Spotlight en 2024 et du déploiement de sa deuxième génération de programmes, il est essentiel d'examiner la durabilité du modèle global et des résultats de l'Initiative. Le présent rapport a été élaboré pour soutenir cet objectif et a été conçu avec deux objectifs principaux : premièrement, mettre en évidence les bonnes pratiques et promouvoir des approches durables pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes et des filles ; et deuxièmement, démontrer la valeur à long terme des investissements dans les programmes visant à éliminer ce type de violence. Conduit comme un exercice d'apprentissage plutôt que comme une évaluation formelle, le rapport vise à générer des pistes de réflexion pour éclairer la programmation future.

Le rapport explore la durabilité des résultats et des approches de l'Initiative Spotlight deux ans après la fin de la première phase de ses programmes. Il s'appuie sur les enseignements tirés d'entretiens virtuels et d'enquêtes ayant inclus 106 parties prenantes issues des pouvoirs publics, d'organisations de la société civile (OSC), des Nations Unies, de l'UE et d'autres partenaires. Tous les programmes de l'Initiative Spotlight mis en œuvre entre 2017 et 2023 ont été inclus dans le processus de collecte de données.⁴

Analyse de l'entretien



Citation: Spotlight Initiative. (2025). A Sustainable Legacy: Insights and evidence from seed investments to end violence against women and girls.

Les données ont été analysées à l'aide d'une approche de codage itérative afin d'identifier les thèmes, les résultats durables et les facteurs favorables. Les conclusions ont été validées en recoupant les points de vue des parties prenantes, en examinant la documentation secondaire et en vérifiant l'exactitude des résultats. Ce résumé met en évidence les principales conclusions du rapport principal. Il se concentre sur les résultats durables, les facteurs favorables, les exemples de programmes, ainsi que les recommandations pertinentes pour tous les professionnels de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, de l'égalité des sexes et du développement.



Définition de la durabilité : La durabilité fait référence à la mesure dans laquelle les avantages nets d'une intervention se poursuivent ou sont susceptibles de se poursuivre dans le temps. Dans le présent rapport, la durabilité est comprise comme la capacité d'un programme de l'Initiative Spotlight à maintenir des impacts et des résultats positifs en matière de prévention et de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles à moyen et long terme. Les preuves de durabilité ont été relevées à partir de données qualitatives recueillies deux ans après la fin des programmes, lors de la collecte de données.

Approche de l'Initiative Spotlight en matière de durabilité

La théorie du changement exhaustive de l'Initiative Spotlight jette les bases de réalisations durables. En travaillant sur des piliers interconnectés et en établissant des partenariats avec les gouvernements, les OSC et les organisations de défense des droits des femmes, les programmes favorisent l'appropriation nationale, renforcent les systèmes et intègrent les activités de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles dans des structures, des politiques et des plans durables. Ancrée dans la réforme des Nations Unies, l'Initiative est conçue pour dépasser les interventions fragmentaires et de petite envergure en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, afin de promouvoir une approche coordonnée, mobilisant l'ensemble des Nations Unies et ayant un impact durable.

Au cours de la première phase des programmes, de nombreuses activités ont été conçues dans une optique de durabilité. Si les pressions et les incertitudes immédiates liées au COVID-19 ont détourné l'attention de la durabilité au début de la mise en œuvre des programmes, les parties prenantes ont indiqué que les équipes avaient élaboré des stratégies et des plans de durabilité afin d'orienter les approches à plus long terme.

Réalisations durables de l'Initiative Spotlight

Des réalisations, des résultats, des activités et des méthodes de travail durables ont été signalés par les parties prenantes de presque tous les programmes nationaux et régionaux (97 %) et dans les six piliers de programmation. L'analyse consolidée a révélé des progrès durables dans les domaines des services essentiels (pilier 4), des lois et politiques (pilier 1) et des mouvements de femmes (pilier 6), entre autres.

Les réalisations durables les plus fréquemment signalées dans l'ensemble des programmes.



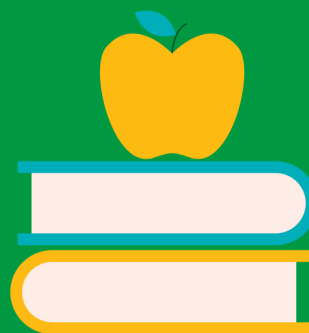
20 programmes ont renforcé et/ou maintenu les lois, politiques et cadres relatifs à l'égalité des sexes

21 programmes ont renforcé et/ou maintenu la fourniture de services essentiels aux victimes de violence



17 programmes ont renforcé et/ou maintenu l'action collective par le biais des mouvements de femmes et de la société civile

15 programmes ont renforcé et/ou maintenu la coordination, la collaboration et la participation institutionnelles en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles



14 programmes ont maintenu et/ou intensifié les stratégies de prévention qui favorisent des normes sociales positives



Facteurs favorables pendant la mise en œuvre du programme

Créer des mécanismes de coordination formels entre le gouvernement, les Nations Unies et les OSC afin de soutenir une collaboration à long terme

Participation significative de la société civile à la mise en œuvre et à la gouvernance du programme

Favoriser un engagement politique de haut niveau, notamment avec les présidents, les premiers ministres et divers ministères

Élaborer des stratégies claires, budgétisées et responsables pour le transfert des activités du programme

Intégrer les activités du programme dans les structures existantes de santé, d'éducation et de services sociaux

Renforcer les capacités du personnel et des acteurs locaux, notamment en matière de budgétisation sensible au genre, d'élaboration des politiques et de prestation de services

Renforcement des approches locales impliquant plusieurs secteurs

S'appuyer sur les efforts existants pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes et des filles et les amplifier

Impliquer divers acteurs dans les processus de durabilité et de transition

Élaborer une stratégie de durabilité dès le départ et la mettre à jour de manière itérative

Renforcer les capacités des OSC à surveiller et suivre les engagements politiques

Les gouvernements, les agences des Nations Unies, les OSC ou les organisations de défense des droits des femmes prennent en charge les activités du programme

Financement public durable des activités de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles

Facteurs favorables après la clôture du programme

Poursuite et intensification des programmes de formation et utilisation des orientations et des outils de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles

Maintien et renforcement de la coordination multipartite et de la mise en œuvre conjointe

Poursuite de la collaboration et de la coordination entre les agences des Nations Unies

Engagement durable des chefs traditionnels et des membres de la communauté, y compris les hommes, les garçons et les jeunes

Mobilisation de nouveaux financements pour les efforts de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles

Résultats en matière de durabilité



Pilier 1 – Lois et politiques : La théorie du changement de l'Initiative Spotlight place la réforme des politiques au cœur de son action, reconnaissant le rôle de la gouvernance dans la création d'un environnement favorable à la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles. Les parties prenantes de 20 programmes ont indiqué que les lois, politiques et cadres relatifs à l'égalité des sexes et à la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, établis ou soutenus par l'Initiative, ont continué à être mis en œuvre après la clôture du programme. Parmi les résultats durables, on peut également citer l'influence continue des OSC et des organisations de défense des droits des femmes dans les processus d'élaboration des politiques et de responsabilité effective.

Ce succès a été porté par une participation multisectorielle et à plusieurs niveaux du gouvernement, l'élaboration de politiques inclusives impliquant un large éventail d'institutions au-delà du gouvernement (par exemple, les universités, les écoles, le secteur privé), la mise à profit de l'élan politique, l'implication des décideurs de haut niveau, ainsi que le renforcement des compétences et des réseaux de sensibilisation des OSC.

« Lors des premières réunions autour de l'Initiative Spotlight, lorsque nous avons utilisé les termes "violences sexuelles" ou "violences basées sur le genre", le gouvernement s'est montré méfiant... Mais aujourd'hui, l'utilisation de ces termes est devenue plus facile. L'Initiative Spotlight a eu un impact profond sur le travail de lutte contre les VBG. »

↳ Collaborateur des Nations Unies au Tadjikistan



Au Mexique, l'Initiative Spotlight a contribué à la réforme des lois fédérales et étatiques tout en renforçant les institutions nationales et locales afin de mettre en œuvre des activités qui favorisent l'égalité pour les survivantes et les survivants sur le long terme. Entre 2019 et 2023, l'Initiative a soutenu la réforme de plus de 31 lois fédérales et 45 lois étatiques portant sur des questions telles que le féminicide, les violences sexuelles et les disparitions forcées. L'Initiative Spotlight a également fourni une assistance technique pour la rédaction de la législation, soutenu les actions de sensibilisation des OSC et aidé les institutions à mettre en œuvre les réformes. Ces lois continuent d'être appliquées, offrant une protection durable aux personnes survivantes. Les institutions gouvernementales renforcées par l'Initiative Spotlight, notamment la Commission nationale pour la prévention et l'éradication des violences à l'égard des femmes, le Bureau du procureur général de la République et l'Institut national pour les femmes, continuent de mettre en œuvre les lois et politiques axées sur les survivantes et les survivants élaborées dans le cadre du programme.



Pilier 2 – Renforcement institutionnel : L'Initiative Spotlight vise à garantir que les systèmes et institutions nationaux accordent la priorité à la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles au-delà du cycle de vie des programmes. Les parties prenantes de 15 programmes ont fait état d'un renforcement des institutions et des structures de gouvernance, d'une meilleure coordination et d'une capacité accrue des prestataires de services dans les secteurs de la justice, de la police, de la santé et des affaires sociales. Parmi les résultats durables, on peut également citer la poursuite du débat public et politique, ainsi que le maintien d'une budgétisation tenant compte des questions de genre. Dès le départ, l'Initiative Spotlight a intégré la mobilisation des ressources nationales dans son modèle, reconnaissant que la durabilité dépend des

investissements publics nationaux à long terme. Dans quatre pays (Équateur, Libéria, Ouganda et Trinité-et-Tobago), les efforts de l'Initiative peuvent être liés de manière fiable à de nouvelles allocations budgétaires totalisant près de 50 millions de dollars des États-Unis. La réussite de ce pilier a été soutenue par des groupes de travail efficaces et autonomes chargés de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles;

travaillant simultanément sur les politiques et les mécanismes de coordination pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ; encourageant l'appropriation par les pouvoirs publics des outils et des formations ; et disposant d'un personnel et de dirigeants bien formés et dotés des compétences nécessaires pour atteindre les objectifs.

“Le renforcement des règlements communautaires sur les VBG se poursuit encore à l’heure où je vous parle. Pourquoi ? Parce que toutes les structures locales que nous avons réussi à mettre en place dans le cadre de l’Initiative Spotlight existent toujours.”

↳ Représentant d'une OSC au Malawi



En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Initiative Spotlight a fait progresser des processus révolutionnaires en matière de budgétisation tenant compte des questions de genre, contribuant à garantir les premières allocations budgétaires nationales du pays consacrées à la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles. En 2022, le gouvernement a alloué 2,24 millions de dollars É.-U. aux activités de lutte contre les VBG, montant qui est passé à 2,53 millions de dollars É.-U. en 2023. Grâce à un élan et un plaidoyer continus, après la clôture du programme, les parties prenantes nationales et provinciales se sont réunies pour élaborer la première politique globale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en matière d'égalité des genre (2024-2034). L'Initiative Spotlight a construit de solides fondations en renforçant la volonté politique, en facilitant les visites de haut niveau des Nations Unies, en améliorant les capacités nationales en matière de budgétisation sensible au genre et en renforçant les systèmes gouvernementaux afin de permettre le suivi à long terme des engagements pris.



Pilier 3 – Prévention : L'Initiative Spotlight donne la priorité à la transformation des normes sociales, des comportements et des attitudes afin de s'attaquer aux causes profondes des violences à l'égard des femmes et des filles. Les parties prenantes de 14 programmes ont fait état de stratégies de prévention soutenues ou renforcées qui favorisent des normes sociales positives. Parmi les résultats durables, on peut citer la sensibilisation accrue du public aux violences à l'égard des femmes et des filles, la plus forte implication des dirigeants communautaires, l'intégration de l'éducation complète à la sexualité dans les systèmes nationaux, et la poursuite des initiatives d'autonomisation économique et de résilience des femmes. Ce succès a été porté par un leadership fort des organisations de défense des droits des femmes et des OSC, l'expérimentation de stratégies de prévention étayées par des données bien documentées en vue d'une mise à l'échelle, ainsi que la collaboration avec les chefs traditionnels.



Au Timor-Leste, l'Initiative Spotlight a aidé le ministère de la Solidarité Sociale et de l'Inclusion (MSSI) à étendre le programme parental « Hametin Familia » à de nouveaux sites pilotes, en combinant des séances de groupe et des visites à domicile qui permettent aux parents d'acquérir les compétences nécessaires pour soutenir le développement de leurs enfants et prévenir les violences. Unique en son genre car il s'attache à traiter les causes profondes des violences au sein des familles, le programme a testé et adapté des approches aux besoins locaux. Depuis la fin de l'Initiative Spotlight au Timor-Leste, Hametin Familia continue de fonctionner sous l'égide du MSSI grâce à un financement public, avec le soutien d'un personnel formé dans le cadre de l'Initiative et à l'aide de supports élaborés dans le cadre de celle-ci. La base factuelle du programme, son adaptabilité et sa conception centrée sur la communauté en ont fait un modèle durable, évolutif et dirigé par le gouvernement pour la prévention des violences.



Pilier 4 – Services essentiels de qualité : Renforcer la disponibilité, l’accessibilité et la qualité des services essentiels pour les victimes de violence est une priorité pour tous les programmes de l’Initiative Spotlight. Les parties prenantes de 21 programmes ont fait état d’améliorations durables des services, de la poursuite des opérations, d’un accès accru aux services destinés aux femmes et aux filles victimes de violence, et du renforcement des capacités du personnel. Les parties prenantes ont signalé qu’elles continuaient d’utiliser les protocoles, les parcours d’orientation et les systèmes de gestion des cas élaborés dans le cadre des programmes. Le succès de ce pilier a été porté par un leadership fort des pouvoirs publics, le renforcement de l’expertise en matière de services axés sur les survivantes et les survivants, le développement collaboratif d’outils et de compétences, des partenariats avec le secteur privé pour la prestation de services et l’intégration d’initiatives pilotes dans les systèmes nationaux.

“Nous ne disons pas que le programme est terminé, car nous continuons à fournir tous les services.”

↳ Responsable gouvernemental au Mozambique



Au Tadjikistan, l’Initiative Spotlight a collaboré avec le ministère de la Santé pour créer 15 salles d’aide aux victimes au sein d’établissements de santé, offrant aux survivantes et aux survivants un accès à des soins médicaux, à un soutien psychosocial et à un hébergement de courte durée. Plus de 300 professionnels de santé et 90 enseignants ont été formés par l’Initiative afin de soutenir la prestation de services et de mettre en œuvre les nouveaux protocoles élaborés. Après la clôture du programme, les 15 salles d’aide aux victimes ont été entièrement maintenues et intégrées au système national de santé du Tadjikistan, et le personnel formé est apparemment toujours en activité. Le gouvernement effectue régulièrement des visites de contrôle et propose des formations de mise à niveau afin de maintenir les connaissances et de préserver la qualité des services. Cette réussite durable est le fruit d’une collaboration étroite entre les Nations Unies et les ministères gouvernementaux, ainsi que de l’intégration des protocoles dans le système de santé du Tadjikistan, garantissant ainsi leur intégration dans les pratiques courantes.



Pilier 5 – Données : L’engagement de l’Initiative Spotlight en faveur du renforcement des systèmes de données a contribué à faire progresser la lutte contre les violences à l’égard des femmes et des filles sur le long terme. Les investissements auraient permis d’améliorer durablement les systèmes de collecte, d’harmonisation et de gestion des données dans le cadre de 12 programmes, favorisant ainsi l’élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la transparence et la responsabilité. Les parties prenantes ont indiqué qu’elles continuaient à utiliser les connaissances, les données probantes et les outils générés par l’Initiative pour éclairer les actions de sensibilisation, les politiques et les programmes de lutte contre les violences à l’égard des femmes et des filles. Les principaux facteurs de durabilité ont été la mise en place d’outils et le renforcement des compétences de diverses parties prenantes, la mise au point et l’expérimentation de systèmes de données évolutifs, l’intégration des objectifs en matière de données sur les violences à l’égard des femmes et des filles dans les plans nationaux, et la réalisation de recherches phares qui trouvent un écho auprès d’un large éventail de parties prenantes.



Au Malawi, l'Initiative Spotlight a soutenu le lancement du Centre national d'observation, parallèlement au renforcement des capacités des fonctionnaires de district. Après la clôture du programme, le Centre est devenu un élément clé de la lutte contre les VBG au Malawi. Il relie désormais les données des unités de soutien communautaire, de la police et des tribunaux. Étant passé de six à douze districts, il est prévu que sa couverture concerne l'ensemble du pays. De nouvelles fonctionnalités ont également été introduites afin de renforcer plus avant les capacités et la réactivité du Centre. Installé sur des serveurs gouvernementaux sécurisés et aligné sur les plans nationaux, le Centre a enregistré plus de 15 800 cas de VBG. Il a été reconnu publiquement comme une innovation numérique mondiale. Le Centre continue de prospérer grâce à la forte appropriation du gouvernement, à son intégration dans les systèmes nationaux de lutte contre les VBG et au soutien continu des Nations Unies et des donateurs. Son impact avéré, son évolutivité et sa reconnaissance internationale en font un modèle de prévention et de lutte durables contre les violences à l'égard des femmes et des filles fondées sur des données.



Pilier 6 – Mouvements de femmes : L'Initiative Spotlight renforce les mouvements de femmes et féministes en tant que moteurs des efforts durables de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles. Grâce aux programmes nationaux et régionaux, ainsi qu'aux programmes de subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination des violences à l'égard des femmes ainsi que du Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire, l'Initiative a soutenu plus de 5 000 organisations de défense des droits des femmes par le biais de financements, d'un renforcement des capacités et d'une assistance technique. Dans le cadre de 17 programmes, les parties prenantes ont fait état d'une action collective plus forte en faveur de l'égalité des genres et de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles. D'autres ont fait état de résultats durables liés à l'amélioration des compétences et de la visibilité de diverses OSC et organisations de défense des droits des femmes, au maintien de réseaux dirigés par des jeunes, notamment des parlements de jeunes, et à une collaboration plus étroite entre les Nations Unies, les pouvoirs publics et la société civile après la fin des programmes.



Le programme régional pour l'Asie centrale de l'Initiative Spotlight a renforcé la collaboration régionale entre les OSC qui œuvrent pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes et des filles. En 2022, l'Initiative a soutenu la création du réseau d'OSC Ray of Light, le premier mécanisme de ce type dans la région, qui réunit des défenseurs des droits humains, des groupes féministes et des OSC de cinq pays. Le réseau a bénéficié d'un soutien pour faciliter les consultations nationales et les discussions en ligne, et a joué un rôle central dans la création de nouveaux groupes axés sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, notamment l'Alliance d'Asie centrale. Aujourd'hui, le réseau Ray of Light continue de fonctionner comme un réseau régional, conférant légitimité et poids politique à ses membres, et créant un espace de sensibilisation conjoint pour des réformes tenant compte des questions de genre. Il compte désormais 600 membres. Ceux-ci continuent d'organiser des forums régionaux, des ateliers et des conférences en ligne et en présentiel. L'Alliance d'Asie centrale poursuit également ses activités, s'appuyant sur la dynamique et les compétences acquises au cours du programme.

Étude de cas au Niger

Durée : 2019-2023

Investissement total : 24,3 millions de dollars américains¹⁰

Portée directe : 447 502 personnes

Financement direct des OSC : 8,34 millions de dollars¹¹

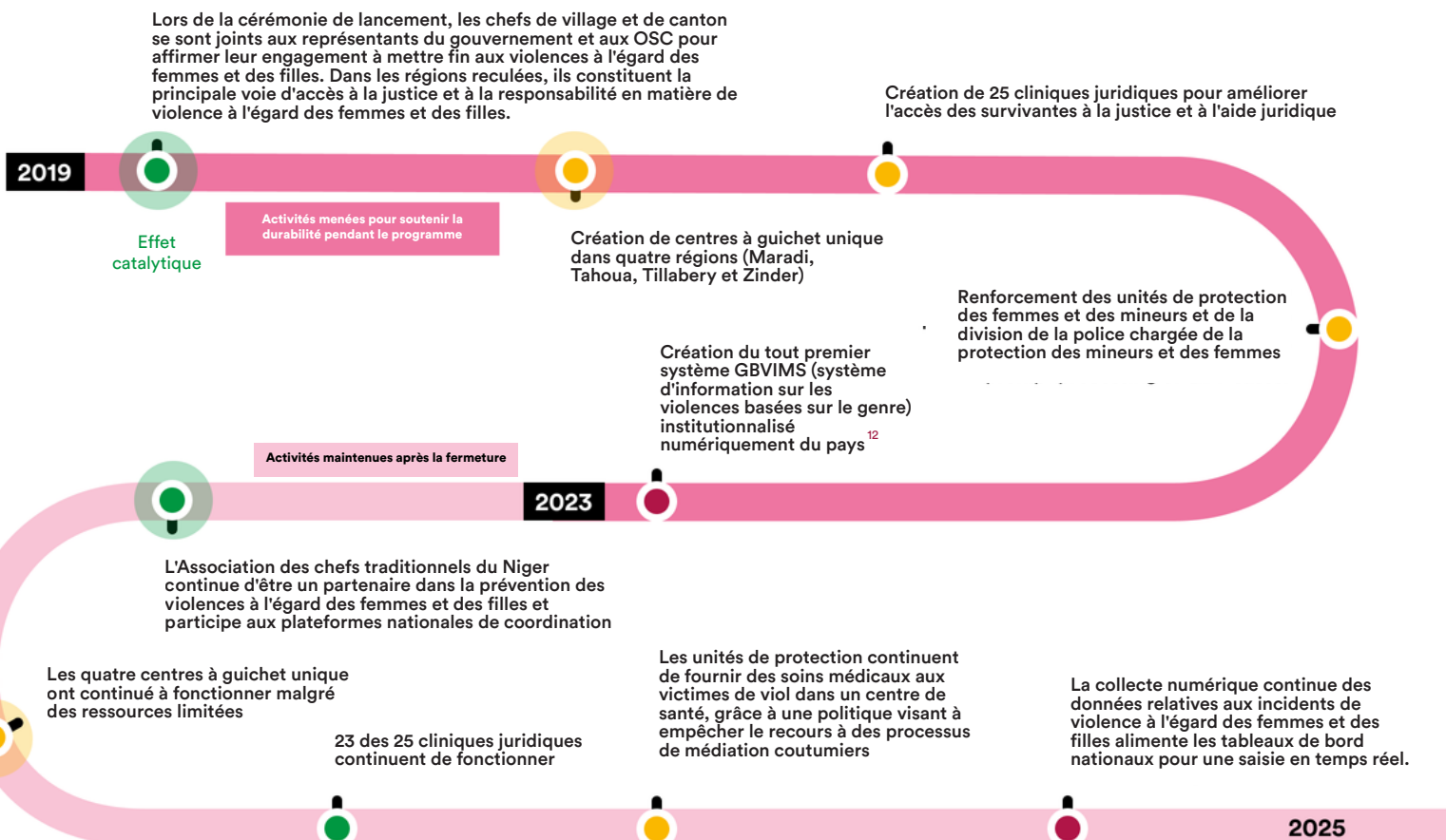
Piliers



Facteurs favorables

- Promouvoir une approche pangouvernementale en ancrant les réponses aux violences contre les femmes et les filles dans les systèmes de santé, de justice, de police et de services sociaux, tout en institutionnalisant des protocoles centrés sur les survivantes et une politique de négociation de tolérance zéro.
- Le soutien technique continu des agences des Nations Unies a contribué à garantir que les centres à guichet unique et les établissements de soins holistiques restent sous la gestion du gouvernement.
- La collaboration avec les chefs traditionnels et leur association nationale tout au long du programme a favorisé une participation soutenue au fonctionnement des systèmes d'orientation, à la lutte contre la stigmatisation et à la conduite de dialogues au sein des communautés.
- La mise en place et l'intégration de systèmes de données de haute qualité sur les violences sexistes (GBVIMS/GBVIMS+), soutenus par du personnel qualifié, ont permis d'assurer la continuité des rapports dans les domaines de l'application de la loi, de la justice et des services sociaux. Un partenariat stratégique avec l'Agence judiciaire nationale a favorisé l'institutionnalisation.

Calendrier



Effets catalyseurs

Pour la première fois dans l'histoire du leadership traditionnel au Niger, certains chefs traditionnels ont nommé des femmes au sein de leurs tribunaux en tant que points focaux pour traiter les questions de violence sexiste, de mariage des enfants et d'éducation des filles

Médecins du Monde et Plan International ont créé des centres à guichet unique supplémentaires dans les régions de Konni et de Madawa

Enseignements tirés – Qu’est-ce qui favorise ou entrave la durabilité ?

Les parties prenantes ont fait état de nombreux enseignements tirés, facteurs favorables et difficultés liés à la durabilité des programmes de lutte contre les violences à l’égard des femmes et des filles. Parmi les facteurs favorables qui se sont manifestés pendant la mise en œuvre des programmes, on peut citer : l’institutionnalisation des activités du programme au sein des structures nationales ; le renforcement des capacités des acteurs locaux ; la participation significative de la société civile ; et le dialogue politique de haut niveau. Les parties prenantes ont également signalé un large éventail de facteurs favorables qui se sont manifestés après la clôture du programme, notamment : l’allocation par les gouvernements d’un budget pour la poursuite des actions de lutte contre les violences à l’égard des femmes et des filles ; le transfert des activités à des parties prenantes spécifiques ; et le rôle continu des réseaux multipartites pour maintenir la dynamique. La grande majorité des programmes (28 au total) ont fait état d’une collaboration multipartite continue après leur clôture. Dans certains contextes, cependant, cette coordination s’est affaiblie en raison de ressources insuffisantes ou de l’absence de mécanismes de coordination institutionnalisés. Une coordination durable nécessite des cadres, des mandats et des ressources formalisés.

“Le transfert était intégré dans la conception [du programme]. Les projets ont été conçus pour être pérennisés par le gouvernement, en s’appuyant sur ses capacités et sur sa connaissance des modalités de mise en œuvre. Il ne s’agissait pas d’un transfert de services, mais d’une continuité.”

↳ Collaborateur des Nations Unies au Kirghizistan

L’engagement politique s’est avéré essentiel à la durabilité des résultats du programme : lorsque les gouvernements ont intégré les activités du programme de l’Initiative Spotlight dans leurs plans et budgets nationaux, les activités et les résultats se sont révélés plus résilients. La planification de la durabilité doit donc inclure des stratégies intentionnelles visant à maintenir la dynamique et à institutionnaliser l’appropriation nationale de la lutte contre les violences à l’égard des femmes et des filles. L’institutionnalisation de mécanismes de responsabilité de la société civile, tels que les tableaux de bord communautaires et les rapports parallèles, peut contribuer à maintenir les engagements politiques pris par les gouvernements pendant la mise en œuvre du programme.

L’un des obstacles à la durabilité le plus fréquemment signalé était le manque de ressources financières. Les parties prenantes ont décrit comment la réduction de l’aide mondiale et la faiblesse des investissements nationaux ont limité la poursuite ou l’intensification des activités. Les réactions négatives et les évolutions sociopolitiques — notamment les lois restrictives et les changements de gouvernement (y compris les changements de dirigeants ou les réorganisations institutionnelles) — ont également compromis les progrès à long terme en matière d’égalité des sexes et de lutte contre les violences à l’égard des femmes et des filles. L’élaboration tardive de plans de durabilité au cours du cycle de programmation a également pu affaiblir les résultats de certains programmes. Certains acteurs ont indiqué que la durabilité avait également été entravée par des pénuries de ressources humaines, un manque de capacités techniques et le renouvellement du personnel au sein des institutions nationales. Le renforcement à long terme de la main-d’œuvre s’est révélé essentiel pour préserver les connaissances et l’expertise institutionnelles nécessaires au maintien des progrès.



Nouveau financement pour les programmes de lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles

L’Initiative Spotlight aurait donné lieu à de nouveaux financements pour les programmes de lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles, notamment une deuxième génération de programmes Spotlight qui s’appuient sur les enseignements tirés et visent à amplifier les résultats obtenus.

Six programmes ont été lancés, dans des contextes anciens comme nouveaux (Équateur, Libéria, Ouganda, Sierra Leone, Zambie et programme régional pour l’Afrique).

De plus, les parties prenantes ont indiqué que l’Initiative avait indirectement donné lieu à des financements d’environ 80 millions de dollars É.-U. pour de nouveaux programmes onusiens de lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles dans dix pays. En inspirant de nouveaux programmes, de nouveaux donateurs et des investissements de suivi, l’Initiative a effectivement contribué à créer un écosystème plus large de soutien à long terme à la lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles.

Durabilité des stratégies de réforme des Nations Unies

L'Initiative Spotlight est un fonds pilote pour la réforme des Nations Unies. Les programmes sont conçus pour s'affranchir des interventions fragmentaires, déconnectées et de petite envergure en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, en adoptant une approche mobilisant l'ensemble du système des Nations Unies qui oriente l'action en fonction des capacités et des besoins sur le terrain, sous la direction des coordonnateurs résidents des Nations Unies. La première phase de l'Initiative a mis à profit plusieurs stratégies clés de la réforme des Nations Unies, et les parties prenantes ont fait état d'impacts durables découlant de ces approches.

Les parties prenantes de 18 programmes ont indiqué que les entités des Nations Unies ont continué à collaborer et à coordonner leurs efforts en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles après la fin des programmes de l'Initiative Spotlight. Dans certains contextes, les Nations Unies ont maintenu des programmes multi-organisations de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, et de nombreuses parties prenantes ont souligné que l'Initiative avait renforcé l'attention portée à l'égalité des sexes au sein des équipes de pays des Nations Unies et contribué à faire passer les priorités en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles au premier plan des Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Cependant, malgré des données attestant du fait que des approches exhaustives produisent des résultats plus solides et plus durables en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, les parties prenantes ont également signalé que, dans plusieurs contextes, les interventions sont revenues à des modèles plus fragmentés ou sectoriels après la clôture du programme. Cela représente une occasion manquée de consolider les acquis de l'Initiative et de faire progresser les engagements de la réforme des Nations Unies en faveur de programmes conjoints fondés sur des données probantes. Sans incitations, systèmes opérationnels interopérables et ressources dédiées pour soutenir le travail conjoint, il est possible de revenir à une mise en œuvre par une seule entité, une voie plus facile mais finalement moins efficace et moins durable vers la transformation.

“Lorsqu’ils entendent qu’il s’agit de l’ensemble des Nations Unies, ils [les responsables gouvernementaux] ressentent la nécessité de s’unir en tant que partenaires.”

↳ Collaborateur des Nations Unies au Libéria

Dans tous les programmes, le rôle de supervision stratégique des coordonnateurs résidents s'est avéré essentiel pour obtenir des résultats durables. Les parties prenantes ont fourni des exemples illustrant comment les coordonnateurs résidents ont porté les questions relatives aux violences à l'égard des femmes et des filles aux plus hauts niveaux de responsabilité dans leur pays. Cet aspect est important, car les questions défendues par les hauts responsables sont moins susceptibles d'être reléguées au second plan ou d'être abandonnées après la fin d'un programme. Cependant, les résultats ont varié en fonction du niveau de mobilisation de la Coordinatrice résidente ou du Coordonnateur résident, et de sa capacité à accorder la priorité à la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles parmi d'autres préoccupations concurrentes.

Certaines parties prenantes ont fait état d'un partage des coûts durable et de l'utilisation de cadres opérationnels communs entre les entités des Nations Unies après la fin du programme, même si, dans certains cas, des blocages administratifs ont limité l'institutionnalisation à long terme de ces approches.

Dans plusieurs pays, les mécanismes de gouvernance multipartite de l'Initiative ont apparemment évolué pour devenir des plateformes durables de dialogue et de coordination, permettant ainsi de maintenir les partenariats et l'attention portée à la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles même après la fin du programme. Plusieurs parties prenantes ont indiqué que le modèle des groupes de référence de la société civile de l'Initiative avait été maintenu, reproduit ou adapté par les équipes de pays des Nations Unies, ce qui témoigne de la reconnaissance de l'expertise des OSC et de la valeur des mécanismes de responsabilité effective rendus possibles par ces structures.



Pérenniser les acquis au niveau mondial: Lancé en 2024 en tant que Fonds du Secrétaire général des Nations Unies, le Fonds de l'Initiative Spotlight 2.0 s'appuie sur les réussites et les enseignements tirés de la première phase pour étendre son impact, renforcer les partenariats et catalyser de nouveaux financements pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Mis au point grâce à une collaboration étroite entre les entités des Nations Unies et à un processus de conception conjointe impliquant plus de 600 OSC, le champ d'action élargi du Fonds reflète un engagement renforcé en faveur d'approches globales et fondées sur les droits pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Au cœur de cet effort se trouve le programme HIVE (High-Impact Programme for Violence Elimination), un programme conjoint ONU-UE conçu pour maintenir le soutien technique aux programmes de l'Initiative Spotlight et intensifier le partage des connaissances, la mise en réseau et la sensibilisation à l'échelle mondiale sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Un axe clé du programme HIVE consiste à renforcer la durabilité des programmes en assurant le renforcement des capacités, en diffusant les preuves et les enseignements de l'Initiative, et en révisant son cadre mondial de résultats afin de mieux saisir et mesurer le changement. Les ressources élaborées au cours de la première phase, notamment le Centre d'apprentissage de l'Initiative Spotlight, la plateforme SHINE et le Recueil des pratiques innovantes et exemplaires, continuent à servir de référentiels de connaissances durables pour faire progresser les programmes axés sur les personnes survivantes et fondés sur des données probantes.



Conclusions

Ce rapport rassemble des informations et des données probantes pour soutenir les progrès en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, et vise à illustrer l'importance de mettre au point des interventions durables qui produisent des bénéfices à long terme pour les femmes, les filles, les survivantes et les survivants.

L'Initiative Spotlight offre un modèle montrant comment des programmes exhaustifs, fondés sur des données probantes et inspirés par le féminisme peuvent renforcer les institutions, mobiliser des financements durables et provoquer un changement systémique plus large.

Conclusion 1:

L'Initiative Spotlight a produit des résultats durables, mais leur pérennité est subordonnée à la poursuite des engagements et des investissements. Presque tous les programmes nationaux et régionaux ont fait état de résultats durables. Ces exemples illustrent un modèle de coopération pour le développement qui met en place des systèmes, des institutions et des mouvements durables, et qui fait progresser la vision de réforme des Nations Unies.

Ils démontrent également comment optimiser les ressources, avec des investissements fondés sur des données probantes qui génèrent des résultats durables. Malgré ces résultats, des difficultés telles que l'insuffisance des ressources financières, les réactions sociales négatives et l'engagement politique limité persistent. De plus, ces résultats ne peuvent pas être considérés comme acquis. Le contexte mondial a fortement évolué depuis le lancement de l'Initiative : le secteur de l'aide au développement est soumis à des pressions accrues et les espaces civiques se sont réduits. Du fait des importantes lacunes en matière de financement, aggravées par le ralentissement économique mondial, l'intensification des urgences humanitaires et les conflits, même les progrès les plus durables risquent d'être compromis si le soutien politique et financier n'est pas renforcé.

Conclusion 2:

Les progrès à long terme en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles dépendent d'un ensemble diversifié de facteurs favorables.

La durabilité n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'investissements délibérés à long terme, d'une planification et d'actions fondées sur des données probantes qui s'attaquent aux causes profondes des violences à l'égard des femmes et des filles, et des inégalités. Les parties prenantes ont mis en évidence un ensemble diversifié de facteurs favorables qui ont soutenu la durabilité, transformé les systèmes législatifs, institutionnels et communautaires, et renforcé l'appropriation nationale. Les parties prenantes ont souligné le fait que le modèle de gouvernance de l'Initiative, qui place la société civile au centre, est un facteur clé pour un impact durable. Les relations de confiance établies grâce à ces structures ont perduré, laissant derrière elles une communauté solide de défenseurs et d'alliés de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles.

Conclusion 3:

Les réformes des Nations Unies peuvent soutenir l'égalité des genres, mais leur mise en œuvre à long terme exige des incitations

L'Initiative Spotlight est un fonds pilote pour les réformes des Nations Unies pour le développement. Grâce à l'approche mobilisant l'ensemble des Nations Unies, à la collaboration inter-organisations, à la programmation conjointe et au leadership des coordonnateurs résidents, l'Initiative a mis en avant les enjeux liés aux violences à l'égard des femmes et des filles, et a démontré la valeur concrète des principes de réforme que sont l'alignement, la coordination et la responsabilité collective. L'Initiative a également réussi à entraîner des financements nouveaux et diversifiés, dont 84 millions de dollars É.-U. pour ses programmes de deuxième génération. Les données attestant de la mobilisation de ressources nationales dans plusieurs pays soulignent encore davantage le succès de l'Initiative dans l'intégration à long terme des priorités de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles dans les programmes nationaux. Il n'est pas simple de maintenir ces approches. Après la clôture du programme, les parties prenantes de certains pays ont expliqué que les entités des Nations Unies étaient revenues à des approches cloisonnées et axées sur un seul programme, sans maintenir de modalités intégrées. En outre, les structures administratives et de financement ne favorisent pas la collaboration. L'intégration de l'Initiative au sein du Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies représente une occasion importante de promouvoir davantage ces principes et d'ancrer l'égalité des sexes au cœur de la réforme des Nations Unies.

Recommandations

Les recommandations suivantes s'adressent aux programmes de l'Initiative Spotlight, aux entités des Nations Unies, aux donateurs, aux pouvoirs publics, aux OSC et aux autres partenaires qui s'engagent à promouvoir l'égalité des sexes, à mettre fin aux violences à l'égard des femmes et des filles, et à favoriser la transformation féministe.

1 Concevoir des programmes de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles reposant sur des stratégies de durabilité collaboratives et adaptées au contexte.

- Les programmes de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles doivent intégrer la durabilité dès leur conception. Idéalement, les stratégies de durabilité doivent être finalisées au cours de la première année et régulièrement mises à jour. La planification doit être inclusive et impliquer les organisations de défense des droits des femmes, les OSC, les titulaires de droits, les survivantes, les survivants et les interlocuteurs gouvernementaux en tant que cocréateurs.
- Des mécanismes de coordination interinstitutionnels et intersectoriels doivent être utilisés pour garantir que les partenariats multipartites ne se dissolvent pas après la fin du programme.
- Des analyses de risque tenant compte des questions de genre doivent être utilisées dans le cadre de l'élaboration des stratégies afin d'anticiper les risques de réactions négatives ou de perturbation des services destinés aux personnes survivantes.
- Les stratégies de durabilité doivent donner la priorité à l'intégration des activités du programme dans les structures existantes, telles que les services de santé et d'éducation gérés par le gouvernement, afin de garantir la continuité à long terme.
- La planification doit tenir compte des ressources mobilisées et inclure des activités ciblées axées sur les partenariats, notamment des tables rondes avec les donateurs, afin de mettre en évidence des investissements supplémentaires possibles.

2 Reconnaître le leadership, les capacités et les partenariats de la société civile comme des leviers pour obtenir des résultats durables et pilotés localement en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles.

- Fournir un financement pluriannuel flexible et un soutien technique aux organisations de défense des droits des femmes et aux OSC afin de renforcer leurs capacités institutionnelles et de leur permettre leur fonctionnement à long terme, même en l'absence de financement.
- Institutionnaliser les structures de coordination et de dialogue avec les OSC au sein des systèmes gouvernementaux ou des Nations Unies afin de faciliter la collaboration à long terme, ce qui pourrait inclure l'extension de modèles tels que les groupes de référence de la société civile.
- Donner la priorité à la production collaborative de connaissances avec les organisations féministes, les OSC et les chefs traditionnels, en veillant à ce que les produits, outils et ressources de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles restent accessibles après la fin du programme.

3 Veiller à mettre l'accent sur la responsabilité effective afin de soutenir une action durable, inclusive et efficace contre les violences à l'égard des femmes et des filles.

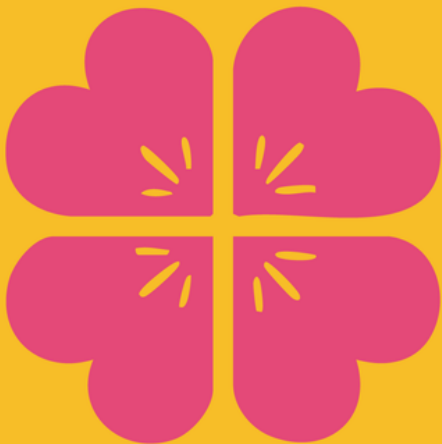
- Encourager les gouvernements à prendre des engagements de haut niveau en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, publiquement documentés et soutenus par des ressources nationales ainsi que des lois, politiques et plans d'action nationaux transparents, tout en appuyant les OSC et les communautés dans le suivi des budgets et des dépenses gouvernementales.
- Renforcer la capacité des prestataires de services à assurer un suivi efficace et à rendre compte de l'infrastructure et de la prestation des services, afin de soutenir la planification, l'affectation des ressources et les adaptations à long terme.

4 Maximiser les partenariats avec les décideurs et les pouvoirs publics à tous les niveaux, afin de soutenir une dynamique durable en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles.

- Mettre en place des mécanismes de coordination interministériels pour la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles qui dépassent le seul ministère officiellement chargé de l'égalité des sexes, avec des rôles clairement définis, des budgets et des mandats à long terme.
- Les analyses politico-économiques doivent être utilisées pour identifier et mobiliser des champions au sein du gouvernement, de la société civile et des communautés dès les premières étapes de la conception des programmes et de la planification de leur durabilité. Une mobilisation non partisane peut contribuer à garantir des résultats durables face aux changements politiques ou de dirigeants.
- Concevoir et dispenser des formations ciblées et des programmes de mentorat de manière collaborative, permettant aux détenteurs de pouvoir de mettre en œuvre des politiques et programmes de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles fondés sur des données probantes. Collaborer à la création d'outils, de modules et de ressources de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles afin de soutenir leur utilisation durable et leur adaptation future.

5 Privilégier des approches exhaustives et fondées sur des données probantes pour mettre fin aux violences, plutôt que des projets cloisonnés.

- Les donateurs doivent financer des approches exhaustives et fondées sur des données probantes pour lutter contre les violences à l'égard des femmes et des filles, en adoptant une approche mobilisant l'ensemble de la société, l'ensemble des pouvoirs publics et l'ensemble des Nations Unies. Les investissements doivent donner la priorité aux programmes multipartites qui incluent les mouvements féministes et créent un environnement propice à l'élimination de la violence. En outre, les donateurs doivent encourager les stratégies de réforme des Nations Unies en finançant des programmes conjoints qui favorisent la réalisation simultanée de plusieurs ODD.
- Les programmes doivent continuer à recueillir, synthétiser et diffuser les connaissances, et favoriser les opportunités d'apprentissage et de collaboration entre différents contextes, afin d'améliorer, en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, les politiques, les programmes et les actions de sensibilisation fondés sur des données probantes.



Notes de fin

1. ONU Femmes (2024), Base de données mondiale sur la violence à l'égard des femmes et des filles.
2. Pour un aperçu complet des résultats de la première phase, voir Spotlight Initiative (2024), Rapport narratif final mondial de l'initiative Spotlight sur l'état d'avancement.
3. Dalberg (2022), Il est impératif d'investir : lutter aujourd'hui contre la violence à l'égard des femmes et des filles permet de réduire la violence à long terme, de favoriser la paix et la stabilité, et de permettre à chacun de réaliser pleinement son potentiel, autant d'éléments qui nous rapprochent des objectifs de développement durable (ODD).
4. Programmes nationaux : Afrique : Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, Zimbabwe. Asie: Afghanistan, Kirghizistan, Tadjikistan. Caraïbes : Belize, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Trinité-et-Tobago. Amérique latine: Argentine, Équateur, El Salvador, Honduras, Mexique. Pacifique: Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Leste, Vanuatu. Programmes régionaux: Programme régional pour l'Afrique, Programme pour la sécurité et l'équité de l'ASEAN, Programme régional pour les Caraïbes, Programme régional pour l'Asie centrale, Programme régional pour l'Amérique latine, Programme régional pour le Pacifique. Programmes de subventions à la société civile: UNTF en Afrique et en Amérique latine, et WPHF dans différents pays d'Afrique, en plus de l'Afghanistan, d'Haïti et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.
5. OCDE (2023), Glossaire des termes clés de l'évaluation et de la gestion axée sur les résultats pour le développement durable (deuxième édition).
6. Sur les 32 programmes nationaux et régionaux consultés, 31 ont fait état de résultats durables. Haïti était le seul pays à ne pas avoir fait état de résultats durables au cours des deux années qui ont suivi la clôture du programme. Une seule partie prenante a été interrogée pour représenter le programme en Haïti, ce qui a pu donner une vision limitée des résultats obtenus. En outre, le pays a été confronté à des défis importants au cours de cette période. L'absence de résultats déclarés n'indique donc pas nécessairement qu'aucun résultat n'a été pérennisé.
7. Initiative Spotlight (2025), Pourquoi les ressources publiques nationales sont essentielles pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.
8. Initiative Spotlight (2025), Pourquoi les ressources publiques nationales sont essentielles pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.
9. Initiative Spotlight (2023), Rapport narratif final de l'Initiative Spotlight en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
10. Initiative Spotlight (2023), Résumé du programme au Niger.
11. Initiative Spotlight, 2024, Tableau de bord du financement de la société civile - Niger.
12. La Gendarmerie nationale du Niger est une force paramilitaire chargée de faire respecter la loi, en particulier dans les zones rurales situées en dehors de la juridiction de la police nationale.

Le rapport et les activités qui y sont liées ont été supervisés et coordonnés par Amy Bretherton, Aissa Boodhoo, Flo Carson, Samu Ngwenya-Tshuma et Heran Ayele du Spotlight Initiative Secretariat, et Alexandra Pittman et Mariana Servidio d'ImpactMapper. Le rapport est financé grâce au soutien généreux de l'Union européenne.



info@spotlightinitiative.org



spotlightinitiative.org



[@GlobalSpotlight](https://twitter.com/GlobalSpotlight)



[@TheSpotlightInitiative](https://www.facebook.com/TheSpotlightInitiative)



[@spotlightinitiative](https://www.instagram.com/spotlightinitiative)